

# APPEL À CANDIDATURES



**SINFONIA**

26 AOÛT > 2 SEPT. 2017

**27° ÉDITION**

# SINFONIA

26 AOÛT > 2 SEPT. 2017

## 27<sup>e</sup> ÉDITION

## LES JEUNES TALENTS SINFONIA

### UN SOUTIEN ACTIF AUX ARTISTES EMERGENTS

#### Un festival reconnu

Fort de ses 25 années d'expérience, le festival Sinfonia se positionne aujourd'hui comme un événement incontournable de la scène baroque en France. Classé parmi les 5 meilleurs festivals de musique ancienne, il réunit pendant 8 jours, à la fin du mois d'août, plus de 20 ensembles professionnels de renommée internationale à Périgueux, au cœur de l'Aquitaine.

En 2016, ce sont plus de 6000 spectateurs qui se sont réunis pour vivre cette semaine musicale, où la beauté des concerts répondait à la magnificence du patrimoine périgourdin, ainsi mis en lumière.

Le festival Sinfonia est également un festival engagé depuis de nombreuses années en faveur des talents émergents, soutenant ainsi le développement de projets artistiques et l'insertion professionnelle de jeunes ensembles.

#### Des jeunes artistes soutenus

Pendant toute la durée du festival, un cycle de concerts est consacré aux jeunes artistes, sélectionnés parmi de nombreuses candidatures. 5 ensembles existants depuis moins de 5 ans sont ainsi annoncés et intégrés dans la programmation et ouvrent chaque journée de cette semaine musicale par un concert en accès libre et gratuit. Une occasion pour eux de se produire via une structure de diffusion reconnue des professionnels et du public et de poursuivre leur travail de rencontre avec les œuvres et le public.

Les ensembles sont sélectionnés sur la base d'un dossier présentant leur projet artistique et la proposition d'un programme musical de 45 minutes sur support audio ou vidéo. Si les programmes sont en carte blanche, ils portent impérativement sur les répertoires de musique ancienne ou baroque et sont interprétés sur instruments anciens (ou copie d'ancien).

Un véritable partenariat est mis en place, dans lequel le festival participe tant à la promotion des jeunes artistes par le biais de sa communication que par l'apport d'un concours financier à visé à aider le déplacement et l'accueil des ensembles.

Lors de la prochaine édition sera organisé pour la première fois un vote du public afin de sélectionner le groupe ou le soliste parmi ceux sélectionnés qui sera réinvité l'année suivante à se produire dans la programmation principale du festival.

# SINFONIA

26 AOÛT > 2 SEPT. 2017

## 27° ÉDITION

## LES JEUNES TALENTS SINFONIA

### RÈGLEMENT 2016

#### Conditions de candidature

- **Date de création**

Pour les ensembles : création inférieure ou égale à 5 ans

Pour les récitals solistes : âge inférieur ou égal à 30 ans.

- **Projet artistique**

Les artistes doivent justifier d'un projet artistique élaboré et cohérent. Une biographie de l'ensemble ou de l'artiste sera demandée pour toute candidature. D'une manière générale, nous souhaitons éviter les regroupements de musiciens de circonstance.

- **Programmes**

Une proposition de programme de 45 minutes sera jointe. Si les programmes sont en carte blanche, ils portent impérativement et majoritairement sur les répertoires de musique ancienne ou baroque et sont interprétés sur instruments anciens (ou copie d'ancien). Les ensembles pourront à titre indicatif ajouter à leur documentation l'indication de répertoires complémentaires.

- **Supports de présentation**

Un support audio ou vidéo est demandé justifiant de la qualité de l'ensemble. Tout support est autorisé, y compris une captation de concert, soit sur support dématérialisé, soit sur support physique. La qualité de la captation n'entre pas dans les critères de sélection.

Les artistes candidats s'engagent à se rendre disponibles durant la période du 26 août au 2 septembre 2017 et éventuellement lors de l'édition 2018 (cf : vote du public).

#### Réception des candidatures

Les candidatures sont envoyées par courriel au directeur du festival David Théodorides [d.theodorides@clap-perigueux.com](mailto:d.theodorides@clap-perigueux.com)

Date limite de réception des candidatures : vendredi 3 février 2017

Date de sélection : 18 février 2017 (réponse aux candidats faite à cette date)

#### Conditions financières et contreparties

- **Prise en charge**

Une convention de partenariat est établie entre les ensembles sélectionnés et l'association organisatrice du festival Sinfonia.

Cette convention stipule que les artistes s'autoproduisent au sein du festival, dans le cadre du cycle Jeunes Talents Sinfonia. Aucun contrat de cession ou d'engagement n'est réalisé seul ou individuellement avec les artistes et seule une aide financière est apportée aux ensembles pour leur trajet et leur séjour sur le site du festival.

- **Mise à disposition de matériels**

Le festival s'engage à mettre à disposition des musiciens un lieu de répétition en ordre de fonctionnement et les instruments à clavier nécessaires le cas échéant, dont il assume la charge financière.

▶▶ SUITE ▶▶▶

# SINFONIA

26 AOÛT > 2 SEPT. 2017

## 27<sup>e</sup> ÉDITION

## LES JEUNES TALENTS SINFONIA RÈGLEMENT 2016 (SUITE)

### Communication

Le festival s'engage à intégrer pleinement et à part égale l'ensemble des artistes sélectionnés dans sa politique de communication et de diffusion de l'information auprès des publics, journalistes de la presse locale et nationale, généraliste ou spécialisé, professionnels du monde du spectacle (diffuseurs, directeurs de festivals et de scène, agents d'artistes) et cela sur l'ensemble des supports à sa disposition (web / réseaux sociaux / newsletter / affiche / dossiers de Presse / catalogue / brochure promotionnelle).

Pour cela, les artistes s'engagent à fournir dans les meilleurs délais après confirmation de leur sélection les éléments mentionnés ci-après afin de permettre la bonne réalisation des supports de communication : texte de présentation, biographies des musiciens/chanteurs, photos, programme.

Le festival autorise les artistes à mentionner le label « Jeune Talent Sinfonia – 2017 » dans tous leurs supports de communication.

#### • Vote du public

Pendant toute la durée du festival, un vote du public est organisé afin de sélectionner le groupe ou le soliste parmi ceux sélectionnés qui sera réinvité l'année suivante à se produire dans la programmation principale du festival. Le résultat de ce vote sera dévoilé à l'issue du festival. Le ou les artistes retenus s'engagent à être présent lors de l'édition 2018 du festival Sinfonia.

#### • Corbeille

Une corbeille est mise à disposition du public dont le bénéfice est intégralement versé aux artistes interprètes.

### Un événement organisé par

## CULTURE LOISIRS ANIMATIONS PERIGUEUX

### ASSOCIATION LOI 1901

Présidente : Frédérique Weber

Directeur : David Théodorides

Coordination technique et production: Manuel Grouhel

Service billetterie & comptabilité : Laëtitia Passerieux - Marine Claveuil

Chargée de communication : Romain Batteux

Attachée de presse: Florence Petros

### Adresse et contact

CLAP

11, place du Coderc - 24000 Périgueux

00 33 (0)5 53 08 69 81

contact@clap-perigueux.com

d.theodorides@clap-perigueux.com

SIRET : 51912053900035 / APE: 9001Z / N° de Licence : 2-1037959 / 3-1037960

